



RAPPORT MORAL DU PRESIDENT AG 2002

Les Moyens de la Liberté

Les effectifs

Nos effectifs sont en augmentation d'environ 10 %.

Si pour la première année les licences Biplace découverte représentent un chiffre conséquent (plus de 8 000), elles ne sont toutefois pas prises en compte dans ces 10 %.

La prise de licence est un acte fédéral fort.

C'est une adhésion à un groupe qui défend nos droits et nos devoirs. Se rassembler pour une FFVL efficace et reconnue doit être le devoir de chacun.

La politique générale

Les libéristes qui animent la FFVL sont au service de tous : parce qu'ils le veulent bien, parce qu'ils y croient, parce qu'ils sont dévoués à la communauté du vol libre toutes disciplines confondues.

La FFVL est au service des libéristes. Elle leur offre une structure où ils doivent se sentir accueillis, écoutés et défendus.

Pour nous développer, il nous faut :

- augmenter le nombre des licenciés, promouvoir partout la licence FFVL : les libéristes français devraient tous être affiliés à la FFVL pour participer à l'effort commun ;
- enseigner et développer le vol libre dans le cadre des Écoles françaises de vol libre et des Écoles françaises de kite — EFVL et EFK — ;
- développer le vol libre chez les jeunes dans les écoles, collèges, lycées et universités ;
- médiatiser les compétitions et animations diverses afin qu'elles servent de vitrine à nos actions et qu'elles développent notre image ;
- rendre nos clubs et structures départementales et régionales plus fortes et plus organisées : construire **le club de demain**.

Les disciplines du vol libre

La FFVL a toujours su évoluer avec un esprit visionnaire.

1974...

Le delta émerge. Les pratiquants se regroupent et créent notre fédération. À cette époque, les dirigeants avaient su faire preuve d'imagination et projeter l'évolution future de notre sport en choisissant pour leur sport le terme générique de vol libre.

1986...

Le parapente apparaît, la FFVL se développe, prend de l'ampleur.

1996

Le cerf-volant rejoint sous toutes ses formes la FFVL et vient compléter la palette des disciplines du vol libre. Les jeunes sont particulièrement concernés...



Aujourd'hui...

... notre fédération est celle de toutes les disciplines du vol libre, **sans ségrégation**. Elle contribuera au développement de tous.

Les jeunes

A long terme, l'avenir d'un sport passe forcément par un développement de la pratique chez les jeunes :

- maîtrise plus importante des disciplines acquises tôt ;
- dynamique et évolution d'un sport, favorisées par l'émulation des jeunes entre eux ;
- meilleure connaissance des activités par le grand public (un jeune draine forcément du monde autour de lui) ;
- accès à la compétition et au haut niveau d'une minorité, favorisé par un nombre de pratiquants élevé et de bon niveau.

Tous ces facteurs participent à la représentativité et au développement de notre sport et, indirectement, à son évolution en général.

Il faut ouvrir la porte...

Il faut permettre à un plus grand nombre de jeunes de découvrir les différentes disciplines du vol libre et d'y avoir accès.

Cela passe notamment par :

- l'organisation administrative de leur pratique ;
- les actions de formation spécifique pour les professeurs sensibilisés à nos pratiques. Le but ? Un plus large développement des projets scolaires ;
- la communication de la FFVL vers le milieu scolaire et l'UNSS, à travers les rectorats.

Il faut séduire et inciter les jeunes à se former...

L'accès à l'autonomie est pour eux un projet séduisant. Mais les activités du vol libre ne sont pas forcément d'une approche aisée pour des jeunes scolarisés : il nous faut donc être en mesure d'assurer la continuité et la qualité de leur formation, des premiers pas jusqu'à l'autonomie.

D'autre part, si les filières de haut niveau sont aujourd'hui en place, il faut créer une masse suffisante de jeunes susceptibles de les alimenter...

Il faut fidéliser...

Si nous voulons recevoir des échos positifs des jeunes, nous devons d'abord aller vers chacun d'eux, et leur faire connaître les différentes actions possibles et engagées.

Pour cela, nous devons améliorer notre communication interne et externe.

La formation

La formation, c'est la mise en place d'une pratique structurée et sécuritaire.

La formation, c'est une des missions primordiales de la FFVL.

Les Ecoles Françaises de vol libre (EFVL) et les Ecoles Françaises de Kite (EFK)

La charte des EFLV et des EFK doit être rendue plus lisible pour les élèves qui les fréquentent. Elle doit être un engagement clair sur les critères objectifs de ce que doit être le niveau minimum de qualité de l'enseignement.

Les relations écoles / FFVL doivent être avant tout un partenariat basé sur une confiance réciproque.



La formation de pilotes

Notre objectif primordial : maintenir la qualité de formation des pilotes — formation initiale, formation continue — dans les EFVL, dans les EFK et dans les clubs, avec des intervenants qualifiés aux compétences reconnues.

Et ce dans toutes les disciplines du vol libre : delta, parapente, cerf-volant monofil, pilotable ou de traction — eau, neige et terre.

Trois chantiers plus spécifiques seront entrepris :

- réfléchir au parachute de secours et à ses utilisations possibles dans différents contextes ;
- insister encore sur le nécessaire suivi du matériel ;
- faire évoluer tous les documents de formation des pilotes.

La formation des cadres, formateurs et dirigeants

Pour que les différents organes de la FFVL se structurent toujours mieux, il faut :

- continuer d'adapter au terrain les formations en les décentralisant vers les départements et les ligues, suivant les besoins ou les demandes ;
- organiser ainsi des formations de proximité, qu'elles soient initiales, de recyclage ou d'activation ;
- organiser la validation des acquis professionnels et bénévoles ;
- généraliser la formation des formateurs ;
- mettre en place des formations de dirigeants aux différents échelons de la structure fédérale ;
- créer des documents destinés à la formation des dirigeants et cadres.

Cette structuration doit se faire au niveau :

- départemental : directeurs techniques d'écoles (DTN) ;
- régional : responsables régionaux de la formation (RRF), cadres fédéraux et nationaux ;
- national : commission Formation, commission des Ecoles et groupes de travail.

L'organisation de la formation professionnelle

La formation professionnelle doit être pérennisée à l'aide de l'organisme de formation professionnelle qu'est la FFVL.

Elle doit être étendue à toutes les formations possibles du vol libre.

Technique et international

La politique de la FFVL ne peut plus se contenter d'être seulement franco-française. Elle se doit d'être à la mesure de nos ambitions. Il faut voir plus loin, il faut voir plus haut.

Nous pouvons être fiers du bilan de bientôt 30 ans de vol libre en France.

Libre !

Beaucoup nous envient notre manière de voler.

Nous saurons la promouvoir au-delà de nos frontières.

Europe : harmonisation ou uniformisation ?

Si l'harmonisation européenne reste le principe qui nous guide, l'uniformisation n'est pas notre règle. Dans tous les domaines, l'exception nationale doit pouvoir être défendue. Nos plus chères valeurs, ce sont :

- des sites libres et ouverts à tous ;
- la libre circulation des pilotes et de leur matériel ;
- la liberté de voler sous le matériel de notre choix ;
- un brevet de pilote qui soit recommandé sans être obligatoire ;
- un niveau de formation exigeant mais souple ;
- la meilleure couverture d'assurance responsabilité civile aérienne d'Europe ;
- une certaine compréhension des pouvoirs publics pour l'usage de la radio...



Ces valeurs ont beau être parfois considérées, à l'échelle européenne, comme autant d'exceptions nationales, nous devons refuser d'y renoncer. 27 années d'efforts ont été nécessaires pour aboutir à cette réglementation souple ! Nous essayerons de faire adopter par nos amis européens le maximum de cette souplesse dans le cadre des normes, sans que nos valeurs soient dénaturées.

Les directives européennes

Les réglementations nationales sont peu à peu remplacées par des directives européennes.

Ces directives fixent des normes, c'est à dire des références, des exigences que les produits et les services doivent respecter pour pouvoir circuler librement en Europe.

Le contenu de ces normes est bien sûr fortement influencé par les pays qui possèdent la normalisation la plus avancée. Il y a donc une véritable compétition entre les différents États membres pour imposer leur choix au moment de l'élaboration des normes.

Si l'on ne défend pas nos critères, d'autres nous imposeront les leurs. C'est pour cette raison que la FFVL doit être présente au niveau européen, car la normalisation se fera **avec nous, contre nous ou sans nous**.

Autre présence impérative : celle au sein de la commission Sports de l'Europe à Bruxelles. Il nous faudra aller y chercher des subventions au niveau européen.

Dans toutes ces réunions européennes, il ne faudra pas seulement être présents : il faudra y être actifs et exigeants !

La formation

« I had a dream... » J'ai fait un rêve... Qu'un jour les pilotes puissent commencer leur formation dans un pays, la poursuivre dans un autre, la continuer dans un troisième, l'améliorer dans un quatrième... En toute cohérence et en toute sécurité.

L'harmonisation des formations et la libre circulation des pilotes et de leur matériel est un vaste chantier. Il nécessitera la mise en œuvre du principe de réciprocité entre pays pour que soient harmonisés les niveaux et les équivalences :

- pour les pilotes (licences, brevets) ;
- pour les enseignants (qualifications, autorisation d'exercer) ;
- et pour les structures écoles (libre circulation des élèves).

L'union européenne des fédérations de vol libre (UEVL)

L'UEVL est bien sûr la structure privilégiée pour défendre notre point de vue.

Depuis 1997 la FFVL en est le moteur. Elle a organisé la première réunion internationale à Lyon. Elle y fait plus que de la représentation, puisque Gérard BLANDIN en assure la présidence, qu'il y défend les intérêts de tous les licenciés français et leur ouvre le ciel de l'Europe.

En janvier dernier, les fédérations de l'UEVL se sont réunies à Munich pour lancer un certain nombre des grands chantiers dont nous venons de parler.

La sécurité

Pour que la sécurité soit assurée à tous les niveaux, il faut tenir compte de l'évolution des matériels et équipements utilisés, des normes en vigueur et de leurs évolutions, de la sécurité active et passive.

Le laboratoire fédéral de tests est là pour nous aider dans cette mission.

Autres missions :

- finaliser l'harmonisation des tests en vol ;
- animer des rencontres sur le thème de la sécurité ;
- poursuivre notre réflexion sur la voltige ;
- continuer nos actions dans le domaine de la labellisation, du SIV, de la formation du brevet d'État, de la promotion du parachute de secours.



Le médical

Un travail important a été effectué pour mettre en place la surveillance médicale particulière des sportifs de Haut niveau. Un livret médical de l'athlète devrait permettre de gérer les situations individuelles des athlètes de Haut niveau.

Des actions éducatives explicites sur le thème du dopage seront menées. Le règlement médical et antidopage a été voté en début d'année. Il permettra le fonctionnement de la commission de discipline.

Un des grands axes de développement futur est la surveillance générale des licenciés. Il passera sans doute par un aménagement de la structure du suivi médical pour faire face à l'élargissement et à la dispersion géographique et temporelle des populations suivies, libéristes et cerfs-volistes.

Enfin nous travaillerons à la formalisation d'une formation adaptée aux pilotes et élèves handicapés, en osmose avec la Fédération française handisports.

L'accidentologie

Le suivi de l'accidentologie est un de nos devoirs. Il nous permet de mesurer l'évolution de la sécurité et d'être capable de prévenir les éventuelles déviations. Cela nous sert à négocier et renégocier les contrats d'assurance aux taux les plus intéressants.

En 2000, il y a eu 509 accidents dont 11 décès. En 2001, 461 accidents dont 4 décès. Des chiffres toujours aussi insupportables, mais une évolution positive qui témoigne de nos efforts dans le domaine de la sécurité.

Les assurances

Nous devons proposer à nos adhérents la meilleure couverture d'assurance responsabilité civile aérienne possible, négocier constamment pour avoir les meilleures couvertures et les meilleurs tarifs, en laissant à l'adhérent le choix de sa couverture supplémentaire sous forme d'options individuelles et autres.

Pour cela, nous nous groupons avec d'autres fédérations aéronautiques afin de mieux négocier les contrats.

La compétition et le haut niveau

Les objectifs proposés s'inscrivent dans la continuité. Les actions précédemment conduites poursuivent leur développement.

Le pôle France s'insère dans la filière de Haut niveau, qui comprend également les pôles Espoirs de Font-Romeu et de Barcelonnette.

Nous devons faire fonctionner le pôle France dans son intégralité, à sa juste place au sein de la filière Haut niveau, dans le prolongement des actions entreprises au profit des plus jeunes (UNSS, pôles Espoirs, équipes Jeunes...).

Le delta

Il faut poursuivre le redressement en cours :

- le poste d'entraîneur est pérennisé. Son action doit s'étendre aux domaines du recrutement et de la formation ;
- la montée en puissance de la commission Compétition delta sera soutenue, autant au niveau de la représentativité géographique qu'à celui des actions spécifiques.
- Candidature au Championnat d'Europe 2004 à Millau (obtenu le 23 février 2002 à la réunion de la C.I.V.L à Lausanne)



Le parapente

Avec l'arrivée d'une nouvelle génération de pilotes, une nouvelle équipe de France est en train de naître. Il lui faudra donc muter, sans rupture. Les objectifs doivent être ambitieux, car le réservoir est riche de talents. Il faudra faire porter l'effort sur un véritable suivi médico-sportif des pilotes, en liaison avec une commission Médicale forte et structurée.

Pour permettre l'éclosion de nouveaux pilotes et l'amélioration de leur niveau général, il est primordial qu'aient lieu partout des compétitions régionales et que soient développées les compétitions « apaisées » entre les clubs.

Les nouveaux systèmes de mesure en compétition et les nouveaux programmes de classement nécessitent la mise en place de formation d'organiseurs de compétitions à tous les niveaux. Ce sera fait.

La France n'est pas seulement une grande nation du vol libre pour la qualité de ses pilotes. Elle l'est aussi pour la qualité de son organisation. Nous nous devons de monter de grands événements internationaux.

Le cerf-volant

La reconnaissance par l'État du statut de sport de Haut niveau est nécessaire pour le développement des différentes familles cerfs-volistes avec l'aide du ministère Jeunesse et sports.

La mise en place d'un circuit français et d'un championnat de France de kite est à poursuivre et pérenniser.

La mise en valeur des élites cerfs-volistes permettra de forger définitivement une conscience collective chez les pilotes. La notion d'équipe et celle des droits et des devoirs qui en découlent s'imposera alors naturellement.

Poursuite de l'opération Educ'en ciel (validation d'un diplôme de compétence, reconnaissance par l'Education nationale).

Nous devons être exigeants sur la qualité des résultats. S'ils sont à la hauteur de nos ambitions, l'intérêt des sponsors sera aiguisé et le développement assuré.

Ces actions nous donneront un avantage clair pour la reconnaissance définitive de la FFVL comme fédération ressource du cerf-volant sous toutes ses formes.

La direction technique nationale

Le responsable des sportifs de Haut niveau et de la compétition au niveau de la direction technique nationale a pour mission de gérer tout ce qui est transverse entre les trois disciplines du vol libre :

- fonctionnement des pôles Espoir et France et de la filière d'accès au Haut niveau ;
- suivi médico-sportif des sportifs de Haut niveau ;
- logistique des équipes nationales ;
- pilotage du budget compétitions et de la distribution des aides personnalisées ;
- expertise au plan de l'organisation des épreuves sportives ;
- communication spécifique et recherche de sponsoring ;
- conseil technique au plan international.

Les entraîneurs

Les entraîneurs du collectif France sont pleinement responsables des modes opératoires d'entraînement et de conduite de leurs équipes pendant les compétitions, sous contrainte budgétaire fixée annuellement.



Toute sélection en équipe de France ou sur les listes Haut niveau et Espoir est effectuée sous la responsabilité d'un collège de sélection composé de 5 personnes : le directeur technique national, le responsable des sportifs de Haut niveau, le vice-président chargé des compétitions, l'entraîneur de la discipline considérée et le président de la commission associée.

Le directeur technique national préside ce collège de sélection.

Il fixe la répartition des effectifs, par discipline, dans chacune des listes, en relation avec le responsable des sportifs de Haut niveau et avec le vice-président chargé des compétitions.

Les ligues et la décentralisation

Pourquoi régionaliser ?

Si nous voulons structurer la FFVL à tous ses étages, nous devons augmenter le nombre des acteurs et décentraliser les prises de décisions ainsi que les moyens nécessaires.

C'est l'expression de la démocratie.

C'est le rôle naturel des élus locaux : ligues, comités départementaux et clubs.

Nous devons pour cela :

- initier la réflexion à la fois sur la mise en place de relais fédéraux dans les régions et sur les actions directes que nous pourrions leur déléguer, au plus proche du terrain ;
- démultiplier, faire en sorte que l'on ait plus d'énergie bénévole, afin d'arriver à une meilleure répartition des tâches à tous les niveaux ;
- devenir ainsi une structure plus proche des adhérents et des administrations.

Comment régionaliser ?

Nous devons nous appuyer sur les ligues.

Elles pourront ensuite, si elles le jugent nécessaire, gérer elles-mêmes leur propre décentralisation vers leurs comités départementaux et leurs clubs.

Les ligues sont en effet très diverses. Des plus grandes aux plus petites, leurs besoins sont différents ; le niveau même de la décentralisation doit leur être adapté.

Nous devons renforcer le rôle politique des ligues et ne pas les cantonner dans un rôle administratif certes indispensable mais guère valorisant et parfois rébarbatif.

Elles ne peuvent plus se contenter de délivrer des licences, des brevets, des qualifications...

Elles doivent être des forces de propositions et de synthèse, des relais d'information vers le haut — des pilotes vers la FFVL —, et vers le bas — de la FFVL vers les pilotes.

Les élus régionaux sont au plus proche du milieu du vol libre.

C'est là une valeur irremplaçable !

Ils sont les représentants des pilotes, à l'écoute de leurs problèmes et de leurs demandes. Ils ne doivent plus simplement être des bénévoles gestionnaires au sens étroit du terme, qui ne seraient là que pour diminuer le coût du secrétariat fédéral. Ils doivent être des acteurs de la politique décidée tous les ans par les présidents de club en assemblée générale.

Comment contractualiser ?

Ligue par ligue ? La Corse d'un côté, Nord - Picardie de l'autre...

Domaine par domaine ? Ici la compétition, là les sites, la formation, la communication...

Ou bien par ligues et par domaines ? Par le biais de dossiers globaux prenant en compte l'intégralité des dépenses (achat de matériels, frais administratifs, frais de sous-traitance, encadrement technique, etc.)...

La réponse est : par le biais des **Contrats d'objectifs**.



Leur principe est maintenant bien institué. Il a cependant une image trop administrative, peu globale et trop cernée dans le temps.

En fait, nous n'utilisons pas assez ce système responsabilisant.

Nous devons pouvoir l'étendre à l'ensemble des actions menées par les ligues, y compris celles prises en compte depuis longtemps, comme la gestion des brevets, des Qbi, des équipes de ligue, des sites, etc.

Utiliser plus systématiquement ce mode de gestion, cela suppose

- de prendre en compte la régionalisation au sein de toutes les commissions de la FFVL ;
- de développer dans les budgets de chaque commission la notion de « part régionalisée. »

Cette part régionalisée est celle où les choix politiques des ligues interviennent directement dans les décisions, même si pour des raisons pratiques les ligues ne sont pas les payeurs en direct.

Une part régionalisée élevée, donc forcément performante, deviendra un critère de qualité.

Certaines commissions sont déjà très avancées dans ce domaine.

La Commission nationale des Sites, par exemple : les ligues y interviennent dans tous les choix de financement, même si elles ne jouent pas le rôle administratif du payeur.

D'autres exemples ? La compétition Parapente : les ligues y jouent un rôle de détection des jeunes pilotes avec des financements mixtes (FFVL-extérieur) ; la commission Formation où les ligues délivrent les brevets de pilote ou les Qbi.

C'est vrai, certaines commissions auront plus de difficulté à appréhender cette notion de décentralisation, comme les commissions Sécurité, Médical ou Communication.

La régionalisation va se concrétiser dans des actions de fond et des actions ponctuelles.

Des actions de fond

Dans l'ordre chronologique :

- favoriser la mise en place d'assises régionales (tous les 2 ans, par exemple) et les pérenniser, pour organiser la remontée d'informations et légitimer la représentativité des ligues. Rhône-Alpes est un exemple récent de telles assises ;
- renforcer le rôle de l'APL — l'Assemblée des présidents de ligues —, pour qu'elle prenne plus d'ampleur et qu'elle soit le siège permanent de propositions d'actions fédérales. Elle l'a fait récemment à propos des accompagnateurs de clubs. Elle le fera peut-être demain à propos du mode de gestion des sites, de la modification des contenus des cursus de formation fédérale ou de la création d'événements...
- impliquer les ligues dans la définition des priorités nationales (comme par exemple lors des réunions de l'APL).

Des actions ponctuelles

- étendre les Contrats d'objectifs de ligue par le biais des aides directes aux clubs ;
- maintenir la ligne budgétaire spécifique, peut être sur des actions plus originales que le simple renforcement d'une ligne existante (sites en 1999, sites et formation en 2000) ;
- faire définir par les ligues, toutes les ligues, leurs besoins en cadres. Le faire à l'occasion de l'APL, plus systématiquement. La DTN et la FFVL attribueront ensuite ces postes suivant les possibilités et priorités.
- faire définir par les ligues leurs besoins financiers dans l'optique des Contrats d'objectif ; la FFVL décidera de l'attribution finale ;
- globalement, avoir à la FFVL comme objectif d'accroître la part du budget fédéral régionalisée (environ 30 % en 2001 si on y compte les Contrats d'objectifs des ligues, les aides aux clubs et la commission nationale des Sites).



Les sites et l'environnement

La loi impose à tout libériste d'avoir l'autorisation des propriétaires du décollage et de l'atterrissage, l'avis du maire de la commune ainsi qu'une assurance en responsabilité civile aérienne (décret de 1974, modifié en 1978).

La politique de la FFVL est le libre accès aux sites à tous, dans le cadre du respect de la loi.

Pour que cela puisse se réaliser, il faut que la gestion des sites soit organisée par toutes les parties prenantes du vol libre :

- libéristes au travers des clubs, CDVLs et ligues ;
- collectivités locales au travers des communes, SIVOMS et autres organismes locaux ;
- organismes régionaux ou nationaux, si cela est nécessaire : ONF, parcs nationaux, régionaux, etc. ;
- propriétaires des terrains ;
- professionnels de l'activité vol libre : écoles et commerçants ;
- autres utilisateurs des espaces de pleine nature ainsi que des espaces aériens que nous utilisons ;
- administrations concernées ;
- autres acteurs locaux.

La FFVL incite ses membres à s'organiser, à prendre en compte toutes les parties prenantes, à devenir de véritables pilotes gestionnaires de site, à bâtir des compromis acceptables et durables à l'aide de baux ou de conventions à long terme.

Il est clair que les meilleurs gestionnaires se doivent d'être locaux et bien insérés dans le tissu socio-économique afin de piloter leurs sites au mieux.

Les coûts de gestion et de développement des sites doivent être supportés par tous ceux qui ont un intérêt au développement du vol libre, à savoir d'une côté les clubs, CDVLs, ligues et FFVL, ainsi que les professionnels, de l'autre les collectivités locales, régionales voire nationales.

L'espace aérien

La lutte pour l'espace aérien entre aviation commerciale et militaire d'un côté, et sports et loisirs de l'autre, est une réalité de plus en plus tangible.

Conrad Achino est notre nouveau délégué national.

Il est chargé d'organiser et diriger au niveau régional et national un maillage de techniciens. Leur mission sera d'être à l'écoute de tous les problèmes concernant l'espace aérien et d'intervenir là où il le faudra sous toutes les formes possibles (information, réunions, formations...).

La communication

Il nous faut mieux cibler la communication fédérale, diversifier ses moyens, utiliser au mieux les capacités des médias.

Deux cibles principales à notre communication :

- les licenciés à qui nous devons un service ;
- les non encore pratiquants : chercher à les atteindre, c'est aussi chercher à atteindre les écoles qui les forment.

La différenciation entre communication interne et externe est souvent difficile à réaliser, car bien évidemment la communication est globale. Les actions de communication doivent donc être regroupées en fonction de leur intérêt immédiat pour les clubs ou les ligues, et en fonction de leur impact général sur le vol libre.



Les outils

Nous possédons déjà plusieurs outils au service direct des licenciés.

Un stand fédéral...

Il est constitué de panneaux inaltérables qui présentent nos activités. Il est disponible pour des manifestations. Il peut être reproduit : une ligue en a d'ailleurs commandé un jeu, à faible coût, pour son propre usage permanent ;

Des banderoles, flammes, rubalises, mallettes...

Une partie de ce matériel est réparti dans les ligues, l'autre est géré directement par la FFVL ;

Des panneaux de site...

Ils ont été renouvelés cette année. Leur distribution se fait sous la houlette de la commission Site et du secrétariat ;

De la documentation...

Des Passeports ou diplômes liés aux activités de découverte ont été conçus en particulier pour le cerf-volant, en relation avec la commission Formation, pour créer un lien entre le grand public et la FFVL, le club ou l'école prestataire ;

Internet...

De nombreux documents utiles sont à disposition pour être téléchargeables. Des services en direct ou sous forme de liens sont disponibles. La toile se tisse entre tous les niveaux fédéraux, du club jusqu'au président, en passant par les ligues et les CDVLs.

La communication générale

Presse écrite et télévision...

Jean-Louis Corgier et Richard Nordlinger se partagent la tâche avec un budget contraint et de bons résultats. Ils ont permis de renouer les contacts indispensables avec les médias TV, au titre de la compétition.

Matériel et documentation photographique...

Des professionnels ont été contactés, des contrats signés, des photos collectées, du matériel numérique acheté. C'est le premier pas dans la construction d'une véritable banque de photos disponibles, libres de droit pour toute la pyramide associative, des commissions nationales aux clubs et écoles. Stéphane Malbos gèrera cette banque de photos.

Recherche de partenariat et kite...

Les services de Richard Nordlinger ont été sollicités dans le but, à terme, de trouver des partenaires durables dans ce milieu.

VOL Passion...

Notre revue poursuit son œuvre à un bon rythme et avec une maturité grandissante. Stéphane Malbos en est toujours le coordinateur.

Salons et événements...

Ils sont nombreux : Berck-sur-Mer, Port-Camargue, Coupe Icare, Jeux Mondiaux et compétitions nationales, Sportel, Salon nautique...

Notre présence doit y être importante. On y retrouve le secrétariat, les cadres techniques (comme Stéphane Vieilledent, François Cuizinaud ou Karine Legrand), et bien sûr des bénévoles.

Cette présence est parfois soutenue, financièrement et matériellement, par des partenaires comme Suzi Wan à Berk-sur-Mer.



Médias et sportifs de Haut niveau...

Les premiers sollicitent les seconds. Yves Goueslain, au nom de la DTN, doit être disponible pour effectuer ou organiser des prestations nécessitant souvent un fort degré de réactivité.

Dossier de presse...

Un premier dossier a été réalisé : c'est un outil qui permet de répondre globalement aux questionnements. Un deuxième dossier, plus ciblé partenariat, est en cours de réalisation.

Internet encore et toujours...

Le chantier est ouvert depuis plusieurs années. Il a d'abord fallu recenser les énergies, organiser les disponibilités d'acteurs aux compétences et aux statuts variés. Les besoins ont été précisés ou confirmés. Une équipe est en train de se constituer autour de Christian Quest.

Notre ambition : un site exemplaire qui nous permette de mieux développer notre communication, car de plus en plus d'individus et de structures y ont accès et savent s'en servir.

La machine est lancée...

Les actions se diversifient encore plus, dans le respect des cibles définies en 2000...

Une charte graphique existe...

Une banque de photos est disponible...

De nouvelles facilités informatiques voient le jour...

Les acteurs sont maintenant recensés ; à eux de se transformer en une véritable équipe où le rôle de chacun sera formalisé...

La recherche de partenaires doit aboutir dès 2002 : un succès qui soulagera la participation financière et matérielle de la FFVL, qui permettra la multiplication des interventions au niveau national comme local...

Notre réponse aux sollicitations des médias sera ouverte, réactive, mais aussi ferme quant à certaines de nos positions exprimées collégialement (nous pensons entre autres à la voltige en parapente)...

Être acteur

Personne ne doit se considérer comme propriétaire de la communication, ni frustré si son action est intégrée dans un contexte plus global.

Tout le monde peut être acteur, tout le monde doit être acteur... Et doit le faire savoir au responsable du développement et de la communication qui coordonne les initiatives et synthétise les résultats.

Le rôle du secrétariat est essentiel dans toute cette démarche, tant au plan du recrutement pour les non-pratiquants qu'à celui du service rendu au profit de nos licenciés.

La direction technique nationale

Au 1^{er} octobre 2001, d'un commun accord entre Michel Ambal et Gérard Blandin, il a été mis fin à sept ans et demi de collaboration. Durant cette période, nous avons entretenu des relations fructueuses et amicales. Michel Ambal a quitté la FFVL avec nos remerciements pour la tâche accomplie.

Gérard Delacote lui a succédé au poste de directeur technique national.

Malheureusement, victime d'une violente chute de vélo, son état physique ne lui a pas permis de poursuivre pleinement l'ensemble de ses missions et déplacements liés à sa fonction. Il a préféré renoncer.

Cette décision est conforme à l'honnêteté, la franchise, la droiture et l'amitié fidèle qui caractérise Gérard Delacote.

Au 15 janvier 2002, un nouvel appel à candidatures a été lancé.

Nous espérons que la nomination d'un nouveau DTN sera effective avant notre assemblée générale 2002, afin de manager la DTN (14 personnes).



Cette dernière a été renforcée par l'arrivée de deux nouveaux cadres fédéraux, Jean-Jacques Dousset et Didier Mathurin. La FFVL fait un très gros effort financier pour aider, encadrer et réaliser le volume croissant d'actions à mener afin de réussir la décentralisation au sein des ligues, CDVLs, clubs et écoles, malgré le manque de cadres techniques d'État.

Relations entre le monde associatif et les professionnels

La coopération entre le monde associatif et les professionnels du vol libre va dans le bon sens, nous devons poursuivre cette politique. Nos objectifs sont les mêmes, à savoir créer les conditions pour qu'un développement harmonieux et efficace puisse se faire et assurer l'avenir. Il nous faut autant que possible établir et maintenir un partenariat de type gagnant / gagnant aussi bien, d'une part pour les structures fédérales à tous les niveaux et les licenciés, que d'autre part pour les professionnels de l'enseignement ainsi que les constructeurs et les commerçants.

Le secrétariat

Un secrétariat fédéral au service des clubs, des écoles et des licenciés se doit d'être efficace et stable. Le groupe a beaucoup progressé et poursuit son évolution. Les postes nécessaires ont été définis et attribués, les tâches équitablement distribuées et l'esprit d'équipe développé. Le passage aux 35 heures a été l'occasion d'une évolution constructive et bénéfique à la fédération.

Gérard Blandin
Président FFVL

Ce rapport est le fruit d'un travail collectif du Bureau Fédéral.